

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

Subvention pour classe  
verte de l'Ecole  
Ste Marie - St Jean Baptiste

86 083

DATE DE CONVOCATION

4 JUIN

DATE D'AFFICHAGE

4 JUIN

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 23

Nombre de votants 30

POUR : 26

CONTRE : 4

ABSTENTION :

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE  
ROCHEFORT, LE  
25. JUIN 1986  
APPLICATION LOI N° 82-213  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt six  
le douze Juin

à 19 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. DE LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. LIPKOWSKI - FABER - TAP - BOUTET - DAUZIDOU -  
BENOIT - LAFAYE - BUCHET, Adjoints  
M. BARBAT - Melle BARRAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU -  
Mmes CENAC - DE GAYE - DEVIGNE - FONTAN - GAUDIN - MM. GEOFFROY -  
LE GUEUT - MARCONI - MONNARD - PAPEAU - ROUDOT

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BUSSEREAU par M. BENOIT - M. BERNARD par M. BOUTET  
M. COUNIL par M. LE GUEUT - M. LAPERCHÉ par M. ROUDOT  
M. REVOLAT par Mme GAUDIN - M. THOMAS par M. CANDAU  
Mme JEAN par Mme BUCHET

Absents : MM. MOST - LACOTTE - POTENNEC

Mme DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

Comme l'an passé, l'Ecole Ste Marie-  
St Jean Baptiste a organisé pour 66 Enfants de CM1 et CM2, une  
classe verte à la BOURBOULE, du 6 au 15 Mai 1986.

Le Directeur de cette école sollicite  
de la Ville de ROYAN, une subvention de l'ordre de 1 000 F.

Le Conseil Municipal,

- Vu la demande formulée par M. le Directeur de l'Ecole Ste Marie-  
St Jean-Baptiste
- Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 F (Mille Francs)  
à l'Ecole Ste Marie-St Jean Baptiste au titre de la Classe verte  
qu'elle a organisée durant la période du 6 au 15 Mai dernier.

- d'imputer la dépense correspondante au chapitre 944 article 657 du Budget de l'exercice 1986. (Crédit réservé des subventions allouées aux Oeuvres Sociales Scolaires).

Fait et délibéré à ROYAN  
Les jours, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents  
Pour extrait conforme,  
Pour le Député-Maire,  
Le Premier-Adjoint,



*J.P. Faber*  
J.P. FABER  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR